

bandes connues sous le nom de verts-manteaux, venant du pays de Foix, ravagèrent le pays à leur tour vers 1483. Ces incursions presque toujours imprévues, obligeaient les seigneurs à se pourvoir d'armes nouvelles, et le canon tubulaire en fer forgé qui existe encore au château doit dater de ce siècle ou peut-être du xiv<sup>e</sup>. Cette pièce, parfaitement conforme au dessin que donne M. Viollet-le-Duc d'une sarre ou veuglaire de cette époque (1), mesure un mètre quarante-cinq centimètres de long; le diamètre intérieur du tube est de quatre centimètres. La boîte qui s'enchâssait à la culasse et qui contenait la poudre et le boulet, n'existe plus comme dans la plupart de ces pièces que nous possédons encore; celle du Montellier est garnie de deux anneaux afin de pouvoir la suspendre.

Les fortifications étaient d'ailleurs assujéties à des visites; car nous trouvons à l'inventaire (2) la mention d'une inspection militaire du château en 1526, à laquelle était jointe la liste des hommes qui s'étaient montrés négligents à garder les portes.

La race des seigneurs de Chiel s'éteignit en la personne d'Oddon, dont le testament est daté du 22 décembre 1485. Cette pièce nous initie à la splendeur des sépultures de cette époque. Le testateur veut être enterré dans la chapelle de Saint-Laurent, fondée par ses ancêtres en l'église Sainte-Madeleine du Montellier (3), et exige en outre que l'on réunisse deux cents prêtres ou religieux pour chanter l'office des morts; chacun d'entre eux devait recevoir trois gros de monnaie courante. Le luminaire consistait en cinquante torches et vingt-quatre cierges. La chapelle de Saint-Laurent n'étant pas encore construite, il lègue 400 francs à cet effet. Jeanne de Saint-Trivier, sa deuxième

(1) *Dict. rais. de l'Archit.*, V, 247.

(2) *Invent. des Arch. du chât. d'Espine*, folio 268.

(3) Il existait déjà une église au Montellier en 1374.